

Canton de St André de l'Eure

L'an deux mil vingt-deux, le vendredi 3 juin à vingt heures zéro minute, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire en salle municipale en Mairie, place Henri IV, 27730 EPIEDS, sous la présidence de Madame Ketty REVEL, Maire.

Présents : Ketty REVEL, Philippe GIMONET, Christian REVEL, Richard BUHAN, Marise HELLARD, Franck ISABELLE, Isabelle TOUZEAU, Pierre GIMONET, Bertrand PILET, Laurent TOUCHE, Michael GEERAERT-HABERT. Secrétaire de séance: Richard BUHAN
Convocation/affichage : 24/05/2022

DELIBERATION 10-2022 : CONVENTION DE COORDINATION DE LA POLICE PLURI COMMUNALE Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION 11-2022 : CONVENTION DE MUTUALISATION DE LA POLICE PLURI COMMUNALE Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION 12-2022 : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS BUDGET 2022. Les Marches Normandes : 150 euros / FNACA : 130 euros / La Coopérative Scolaire de Garennes : 130 euros / L'amicale de la deuxième DB : 35 euros / Les Joyeux Epis : 200 euros / Le patrimoine du plateau de Saint André de l'Eure : 50 euros / Val'Eure : 50 euros / L'association des parents d'élèves Indépendants du Groupe Scolaire Dufлот : 80 euros. Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION 13-2022 : MISSION TEMPORAIRE CDG 27 pour le remplacement temporaire en cas d'absence d'un agent. Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION 14-2022 : COMPETENCES EPN SCHEMA DIRECTEUR DES INFRASTRUCTURES DE RECHARGES ELECTRIQUES Compétence optionnelle qui confie au SIEGE le soin d'assurer l'exploitation, y compris l'entretien et la supervision des bornes de recharge pour véhicules à motorisation électrique ou hybrides rechargeables installées ou susceptibles d'être installées sur le territoire de la commune. Délibération adoptée à l'unanimité

DELIBERATION 15 : VENTE PARCELLE DE BOIS DE LA COMMUNE A l'unanimité : « contre » la délibération autorisant la vente des bois cadastrés ZA 35 et ZB 139.

DELIBERATION 16 : PARTICIPATION A L'ECOLE DE GARENNES SUR EURE La délibération adoptée à l'unanimité : 19 300 euros de participation financière aux frais de scolarité 2021/2022 des élèves de maternelle et de primaire, + participation à l'achat des récompenses scolaires des élèves de CM2 domiciliés à EPIEDS 2020-2021.

DELIBERATION 17 : PASSAGE D'UN TERRAIN DU DOMAINE PUBLIC AU DOMAINE PRIVE Suite à la délibération 32-2021, la délibération est adoptée à l'unanimité.

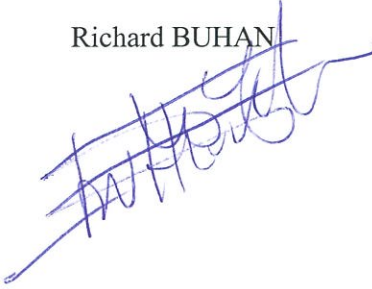
DELIBERATION 18 : ECRITURE POUR LE 2128 POUR RECETTE ET 2151 POUR DEPENSE Erreur d'imputation au BP 2022 pour la récupération de la FCTVA. Les écritures à passer : Un titre ordinaire / avis de règlement en investissement au chapitre 21 / article 2128 pour la somme globale de 29 334.00 - un mandat ordinaire / avis de règlement en investissement au chapitre 21 / article 2151 pour la somme globale de 29 334.00. Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION 19 : DECISION MODIFICATIVE POUR LE COMPTE 2151 : Délibération adoptée à l'unanimité. Suite à la délibération 18. DM : En crédit supplémentaire / Crédit à déduire: Fonctionnement - Dépense - chapitre 67 / article 6718 : 29 334.00 euros + Crédit à ouvrir: Fonctionnement - Dépense - chapitre 023/ article 023: 29 334.00 - Investissement - recette - chapitre 021 / article 021: 29 334.00 - Investissement - dépense - chapitre 21 / article 2151: 29 334.00

QUESTIONS DIVERSES 1A : Prochain conseil communautaire : Trouver un taux qui convienne a tout le monde pour les 3 années à venir + Les fonds de concours donnés par EPN pour l'investissement risquent de changer. Lotissement impasse du Parc : Absence de PUP Taxe d'ordures ménagères : Toujours en discussion avec EPN. Antenne réseaux mobile: Un terrain est privilégié sur la commune de LA BOISSIERE Dégradation de panneaux de circulation sur la commune d'EPIEDS : Une plainte a été déposée en gendarmerie. Circulation Place Henri IV : Changer le sens de la priorité + les plots manquent de visibilité + panneau « dépose minute » est nécessaire. Dos d'âne : Plainte d'un habitant pour pollution visuelle / panneaux indiquant le dos d'âne mais changement nuirait à la visibilité. Led place Henri IV : Demande auprès du SIEGE pour la mise de LED sur les points lumineux de la place Henri IV. Législatives : Manque d'entretien de la Départementale 551 à la sortie d'EPIEDS. Tonte des bordures de route : Tonte des routes vers LA BOISSIERE n'a pas été réalisée par EPN. Etat du chemin de la rue des Graviers vers les Essarts Clément : Etalage de la terre et entretien des abords

Le secrétaire de séance,

Richard BUHAN



Le Maire,

Ketty REVEL

